

## ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DE JUILLY (1950–2012)

### APPEL À TÉMOIGNAGES

L'Oratoire de France s'inscrit résolument dans une politique de prévention et de réparation des abus et violences sexuelles qui ont pu être commis dans ses établissements scolaires.

Des faits graves ont pu se dérouler dans certains établissements de l'Oratoire de France et il est juste de vouloir réparer ce qui peut l'être.

Dans le cadre du travail engagé avec la Commission Reconnaissance et Réparation (CRR), l'Oratoire de France lance un appel à d'éventuelles personnes victimes qui souhaiteraient se faire connaître. Plus largement, toute personne détenant des informations sur des violences sexuelles qui auraient été commises à Juilly est invitée à les signaler.

Personnes victimes ou témoins peuvent :

- soit écrire à la boîte mail dédiée mise en place par l'Oratoire :  
[sos-victimes@oratoire.org](mailto:sos-victimes@oratoire.org)
- soit saisir directement la CRR :  
[victimes@crr.contact](mailto:victimes@crr.contact) (09 73 88 25 71)

Chaque personne pourra, si elle le souhaite, être accueillie et écoutée avec la plus grande attention et faciliter ainsi une démarche de reconnaissance et de réparation.

Le 4 juin 2024